

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

**Objet : Notification d'alerte sociale**

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa 34 dépose une alerte sociale à compter du 12 octobre 2017 pour une période de 30 jours.

Dans le cadre de la négociation préalable prévu par la réglementation, notre organisation souhaiterait obtenir des informations sur les sujets suivants :

- ✓ Suppression hors procédure de carte scolaire s'un poste de CPC langue régionale
- ✓ Transformation hors procédure de carte scolaire d'un poste de DEA

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation UNSA pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° »de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation ;

Je vous prie de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, en mon profond attachement au service public et laïque d'éducation.

**Jean-Robert BIGGIO**

Secrétaire départemental du SE-Unsa 34

